



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DEUXIEME PHASE (PDAR 2)

Termes de Références pour le recrutement au poste de Responsable de la composante 2

1. Préambule

Le Gabon a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) le financement du Projet de Développement Agricole et Rural 2ème phase – PDAR 2, d'un montant de 13,73 milliards de FCFA.

Le PDAR 2 interviendra dans trois provinces sur les neuf que compte le pays: le Woleu-Ntem où est intervenu le PDAR, la Ngounié et l'Ogooué-Ivindo. A l'intérieur de ces provinces, le projet concentrera son action sur seize (16) bassins de production identifiés et couvrant quarante-trois (43) Cantons et cent soixante-onze (171) villages ou regroupements de villages.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer de façon durable, les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition des petits producteurs, femmes, jeunes et peuples autochtones de 3 provinces du Gabon. Il s'agira spécifiquement de :

- Améliorer l'environnement des politiques agricoles en vue d'une augmentation des investissements publics et privés grâce à un système efficace et durable permettant d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les politiques et stratégies sous-sectorielles ;
- Promouvoir des activités économiques et l'entrepreneuriat dans les filières agropastorales porteuses afin d'améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition dans 3 provinces.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation en sa qualité de Ministère de tutelle assumant la responsabilité de l'exécution du Projet entend mettre en place l'équipe de l'Unité de Coordination et de Gestion (UCP) du Projet, ainsi que l'Assistance Technique Internationale.

Les présents termes de référence ont été élaborés pour le recrutement au poste de Responsable de la composante 2 du Projet.

2. Présentation du poste

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur de l'UCP du Projet, le responsable de la composante 2 est le superviseur des opérations techniques du projet, intensification de la production, développement des filières et promotion de l'entrepreneuriat agro pastoral. Sa mission sera d'organiser et de superviser, au plan technique la bonne mise en œuvre du projet dans le strict respect des procédures régissant les démarches opérationnelles et le financement des activités et du calendrier fixé à cet effet. Il doit assurer la cohérence technique et l'intégration opérationnelle de l'ensemble des activités relevant de la composante 2 au sein du Projet.

3. Responsabilités essentielles

- Assurer l'organisation technique et le suivi de toutes les formations prévues sur l'approche du projet ;
- Assurer la coordination et le suivi de toutes les activités d'appui aux filières tant sur la production que sur la commercialisation ;
- Assurer l'encadrement des facilitateurs et les activités liées au développement des filières ;
- Assurer la tenue des visites et les échanges d'expériences entre groupements de producteurs et accompagner les bénéficiaires ;
- Assurer la mise à jour et la bonne exécution des tableaux de bord ainsi que des plans de travail du projet pour les activités liées à l'appui aux filières en incluant la mise en œuvre des microprojets et l'exécution des programmes par filières ;
- Veiller à la continuation des actions initiées par le projet après le départ des facilitateurs ;
- Préparer les rapports d'activités trimestriels du projet en ce qui concerne les activités d'appui aux filières ;
- Rendre régulièrement compte au Coordonnateur de l'état d'avancement des activités, des problèmes rencontrés et des acquis obtenus ;
- Assurer une bonne interrelation et une cohérence opérationnelle des actions techniques mise en œuvre par le Projet ;
- Participer à l'élaboration du plan de travail et de budget annuel du projet avec les différents responsables de la coordination ;
- Assurer la tenue des réunions périodiques de suivi, d'évaluation et de coordination avec les différentes entités impliquées dans la mise en œuvre technique des activités ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les mesures nécessaires à prendre pour la bonne exécution des activités techniques ;
- Participer pleinement à une bonne organisation des missions d'appui, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement du Projet ;
- Exécuter toute tâche additionnelle requise dans son domaine de compétence.

4. Profil du candidat

- Être de nationalité Gabonaise et disposer d'une bonne réputation professionnelle et d'éthique ;
- Agé de 50 ans maximum au 31 décembre 2019 ;
- Avoir un diplôme universitaire de niveau d'ingénieur (minimum Bac + 4) en agronomie, agroéconomie, élevage, foresterie ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience acquise dans la mise en œuvre des activités techniques d'Agriculture et d'élevage dans des projets de développement rural et dans différents secteurs (secteur public, secteur privé, ONG) ;
- Avoir occupé au moins pendant 3 ans un poste similaire ;
- Faire preuve de sensibilité aux problématiques de développement durable avec l'expérience de travail dans le contexte Gabonais ;
- Disposer de qualités appréciables d'encadrement des agents du Projet et des bénéficiaires avec de bonnes capacités de communication et de relations interpersonnelles ;
- Disposer d'une aptitude de travail en groupe et dans un environnement sous pression ;
- Avoir une maîtrise courante des logiciels, des systèmes d'exploitation les plus utilisés (MS Office) et de l'Internet ;
- Avoir une maîtrise parfaite, écrite et parlée, du français (langue officielle de travail) et la maîtrise des langues locales de la zone du Projet constitue un atout ;
- Disposer d'une connaissance de la zone du projet et des procédures des bailleurs dont celle du FIDA est un atout.

5. Aptitudes

- Sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Capacité à travailler en équipe et sous supervision ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Enthousiasme et niveau d'engagement élevé ;
- Volonté de participer activement et de manière constructive à la vie du Projet ;
- Curiosité intellectuelle ;
- Capacité à résoudre des problèmes complexes.

6. Dossiers de candidature

Les candidats intéressés par le poste devront soumettre un dossier complet selon les indications de l'avis de recrutement. Il s'agira entre autres de :

- Une lettre de motivation adressée au Ministre de l'Agriculture, de l'élevage, de la Pêche et de l'Alimentation du Gabon ;
- Un curriculum vitae détaillé du candidat incluant ses contacts et trois personnes de références ;
- Un acte de naissance ou un certificat de Nationalité Gabonaise ;
- Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Les copies certifiées des attestations de travail.

La sélection des candidats sera effectuée par un comité de recrutement et sur la base des dossiers présentés, des tests et entretiens. Les critères de sélection seront conformes aux TDR sus mentionnés. Le choix du candidat sera entériné par validation des résultats par le Ministère et Avis de Non Objection du FIDA.